

**COMBRIT****Pêcheurs plaisanciers. La sécurité avant tout****Réunis salle Ti ar Barrez, vendredi dernier, les pêcheurs plaisanciers ont tenu leurs débats mensuels...**

Réunis salle Ti ar Barrez, vendredi dernier, les pêcheurs plaisanciers ont tenu leurs débats mensuels. Les intervenants ont rappelé l'imminence du congrès annuel de la FNPPSF à Loctudy, du 26 au 28 mars, où 200 congressistes représentant toutes les régions littorales de France sont attendus. Les matériels passés en revue La réunion de l'APPO s'est ensuite poursuivie autour du thème de la pêche à la margatte, ou seiche, au casier et de la pêche au maquereau pratiquée à la ligne. J.LeQuellec, R.Gestin et D.Maréchal ont passé les matériels en revue; pour la margatte, un casier adapté va répondre à deux fonctions. D'abord la capture et en même temps offrir un abri de ponte aux femelles et éviter que les oeufs en eaux libres soient dévorés par les prédateurs. Tout est dans le montage des leurres Pour suivre,

il a été question de la pêche au maquereau et il a été donné aux personnes présentes d'observer une mitrailleuse spécialement adaptée par J.Lequellec à ce type de pêche. Tout est dans le montage des leurres et dans les couleurs utilisées. Les performances sont au rendez-vous d'après l'inventeur, les maquereaux ne résistant pas à cette sorte d'appâts. Les équipements à flottabilité intégrée... La seconde partie de la réunion a été consacrée à un sujet beaucoup plus grave, celui touchant à la sécurité des hommes en mer, confirmant l'absolue nécessité de porter des équipements à flottabilité intégrée (brassières, VFI, cirés à flottabilité, etc.) à bord d'un bateau. Au travers de nombreux témoignages, souvent très impressionnants, et de récits de professionnels relatifs à des accidents survenus en mer, il apparaît clairement que ces équipements doivent non seulement permettre à une personne passée par-dessus bord, d'avoir d'abord une

flottabilité largement améliorée et d'être aussi mieux repérable par les secours. ...insuffisamment utilisés Ces équipements, qui sont disponibles depuis plusieurs années, sont insuffisamment utilisés, tant par les professionnels pour leur travail que par les plaisanciers, notamment lors des trajets en annexe. L'actualité relate en permanence des événements dramatiques et les pouvoirs publics viennent de prendre des décisions de contrôles renforcés sur le port de tenues de sécurité vis-à-vis du monde professionnel et nul doute que les mêmes mesures seront bientôt applicables à la navigation de plaisance. Pour le bien de tous.